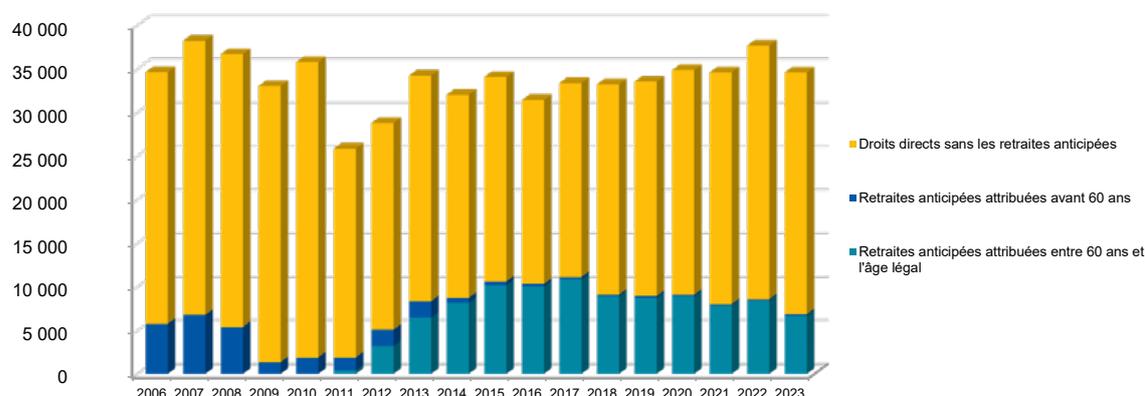


Retraités résidant en Carsat Normandie			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	18 764	28 451	47 215
Droits directs (retraites personnelles)	17 136	18 921	36 057
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 628	9 530	11 158
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 434	2 147	3 581

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 487	2 627	9 114
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,2%	13,1%	11,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,6%	16,6%	15,2%

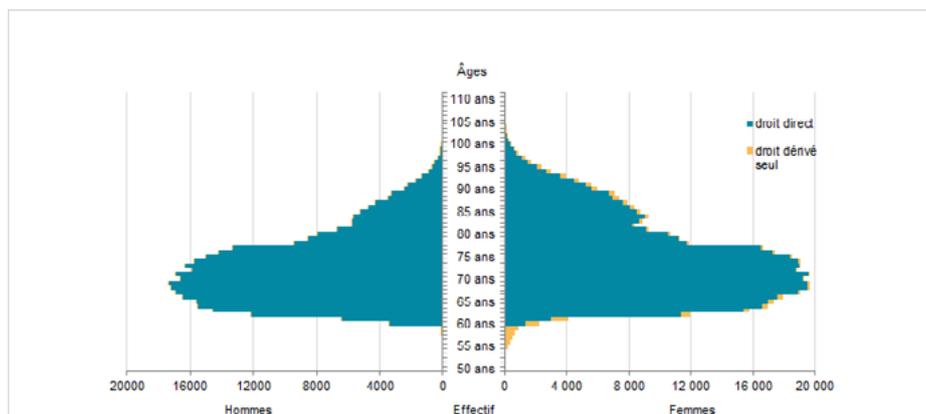
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	341 863	436 548	778 411
Retraités percevant un droit direct seul	328 771	309 521	638 292
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 805	13 965	15 770
Retraités percevant les deux à la fois	11 287	113 062	124 349
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,3%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	120 999	55 941	176 940
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 018 €	781 €	885 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,6%	42,5%	30,1%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

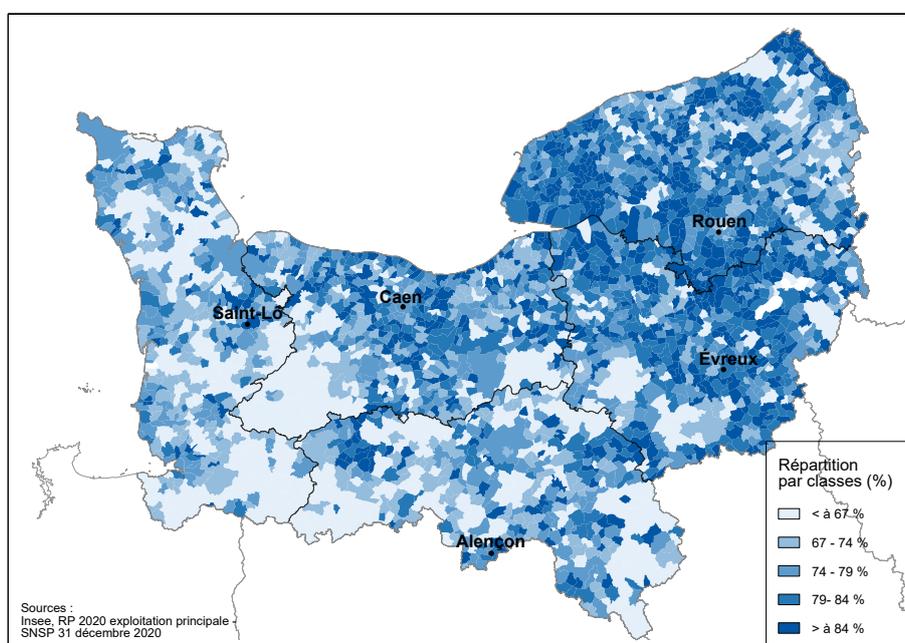
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



Prestataires payés par la Carsat Normandie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	64 776	84 146	148 922
27 - Eure	54 635	65 909	120 544
50 - Manche	49 555	64 472	114 027
61 - Orne	28 615	37 110	65 725
76 - Seine-Maritime	117 284	150 023	267 307
Total Carsat Normandie	314 865	401 660	716 525
Total hors Carsat Normandie	30 616	37 537	68 153
Ensemble des prestataires	345 481	439 197	784 678

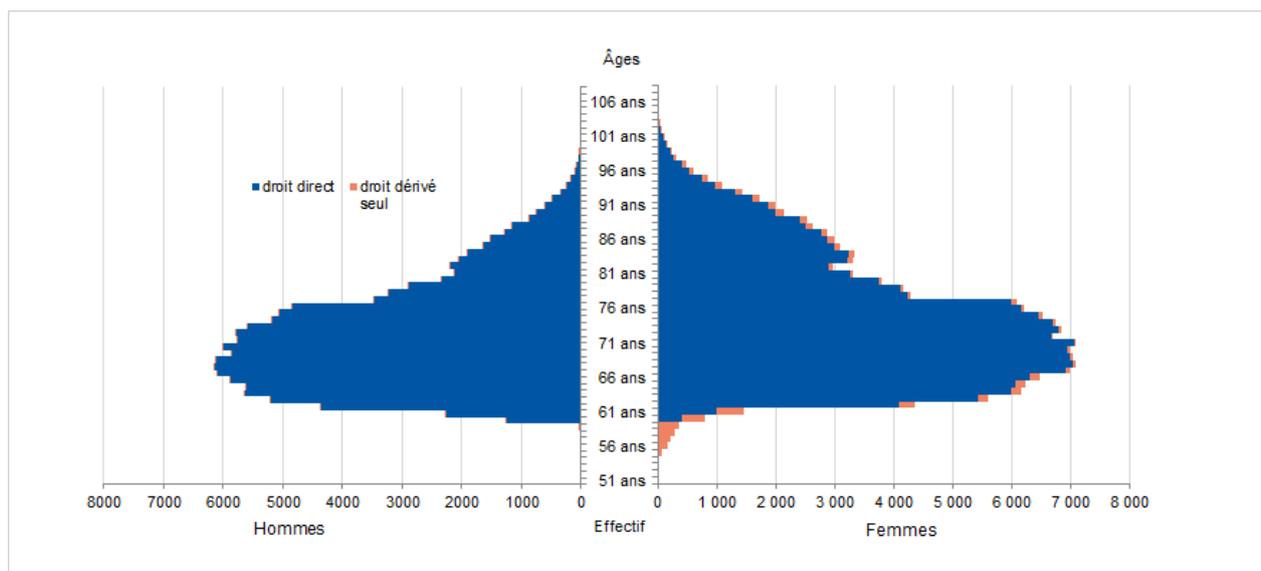
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

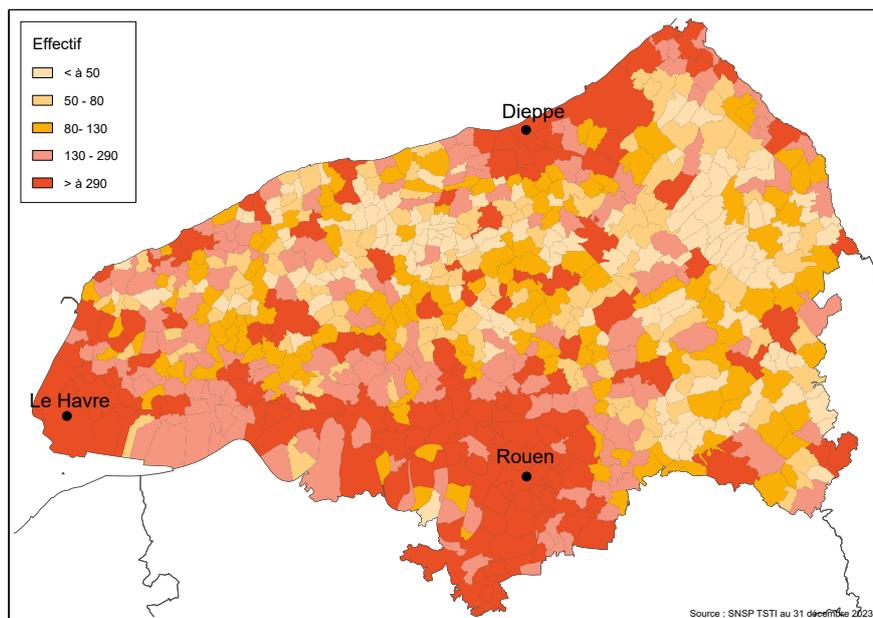
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 788	10 377	17 165
Droits directs (retraites personnelles)	6 268	6 927	13 195
Droits dérivés (retraites de réversion)	520	3 450	3 970
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	646	936	1 582
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 376	894	3 270
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,6 ans	73,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	122 434	156 945	279 379
Retraités percevant un droit direct seul	118 358	107 894	226 252
Retraités percevant un droit dérivé seul	416	5 498	5 914
Retraités percevant les deux à la fois	3 660	43 553	47 213
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	43 233	18 391	61 624
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 057 €	789 €	906 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,9%	43,2%	29,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Havre			
Nombre total de retraités	15 262	21 466	36 728
Retraités percevant un droit direct seul	14 851	13 676	28 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	922	955
Retraités percevant les deux à la fois	378	6 868	7 246
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	5,1%	5,1%
Rouen			
Nombre total de retraités	7 044	10 169	17 213
Retraités percevant un droit direct seul	6 831	7 248	14 079
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	325	331
Retraités percevant les deux à la fois	207	2 596	2 803
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,1%	8,1%	9,7%
Dieppe			
Nombre total de retraités	3 118	5 107	8 225
Retraités percevant un droit direct seul	2 980	3 366	6 346
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	160	168
Retraités percevant les deux à la fois	130	1 581	1 711
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	6,8%	6,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

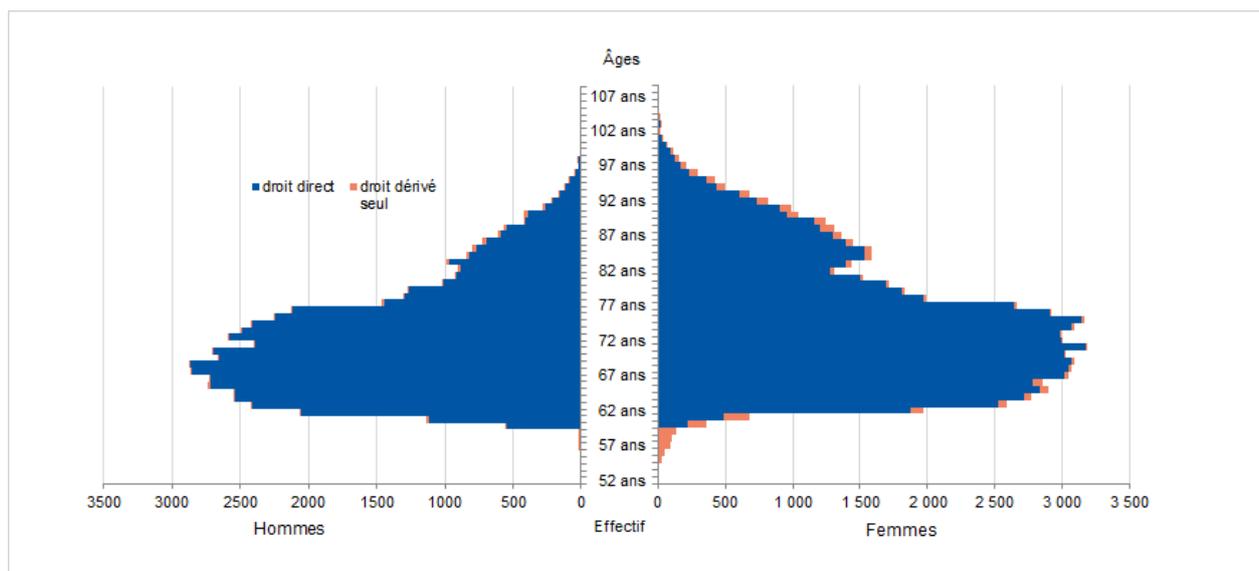
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

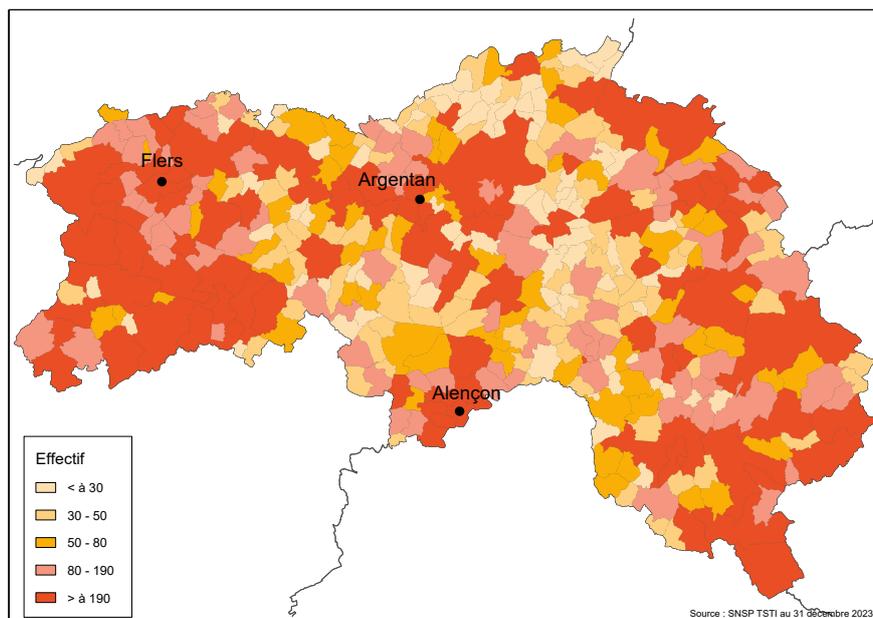
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 674	2 542	4 216
Droits directs (retraites personnelles)	1 444	1 613	3 057
Droits dérivés (retraites de réversion)	230	929	1 159
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	143	188	331
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	596	281	877
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,2 ans	74,7 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	32 093	41 397	73 490
Retraités percevant un droit direct seul	30 393	29 463	59 856
Retraités percevant un droit dérivé seul	288	1 219	1 507
Retraités percevant les deux à la fois	1 412	10 715	12 127
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,2%	3,1%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 783	6 204	17 987
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	963 €	766 €	852 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,7%	45,0%	32,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 470	3 867	6 337
Retraités percevant un droit direct seul	2 332	2 549	4 881
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	124	140
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 194	1 316
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,4%	9,2%	10,1%
Flers			
Nombre total de retraités	1 509	2 274	3 783
Retraités percevant un droit direct seul	1 403	1 413	2 816
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	72	81
Retraités percevant les deux à la fois	97	789	886
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	4,8%	5,2%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 484	2 226	3 710
Retraités percevant un droit direct seul	1 393	1 485	2 878
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	67	79
Retraités percevant les deux à la fois	79	674	753
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,4%	5,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

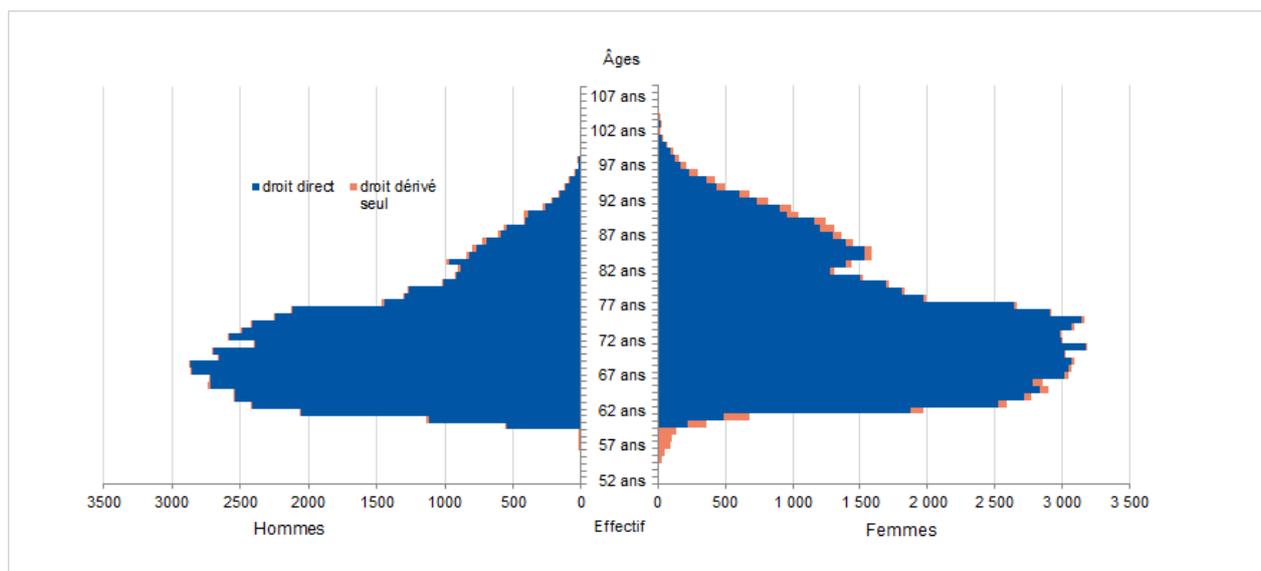
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

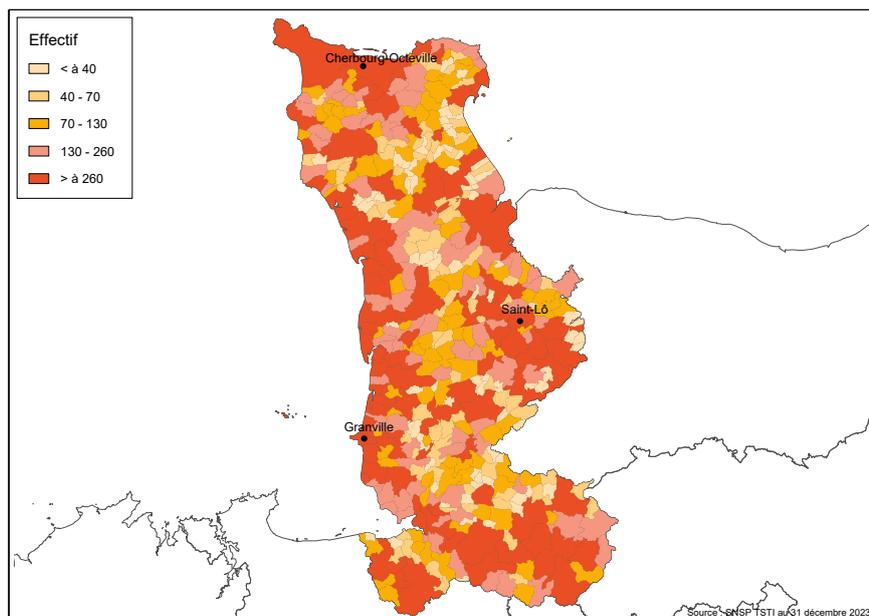
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 001	4 620	7 621
Droits directs (retraites personnelles)	2 711	3 018	5 729
Droits dérivés (retraites de réversion)	290	1 602	1 892
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	144	264	408
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 102	383	1 485
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,2 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	55 451	71 457	126 908
Retraités percevant un droit direct seul	52 978	51 777	104 755
Retraités percevant un droit dérivé seul	518	2 460	2 978
Retraités percevant les deux à la fois	1 955	17 220	19 175
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,1%	2,8%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	20 202	9 037	29 239
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	918 €	714 €	803 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,1%	49,6%	36,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cherbourg-en-Cotentin			
Nombre total de retraités	4 770	6 876	11 646
Retraités percevant un droit direct seul	4 622	4 595	9 217
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	250	259
Retraités percevant les deux à la fois	139	2 031	2 170
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	5,6%	4,9%
Saint-Lô			
Nombre total de retraités	2 092	3 200	5 292
Retraités percevant un droit direct seul	1 971	2 137	4 108
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	130	142
Retraités percevant les deux à la fois	109	933	1 042
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,8%	8,3%	8,5%
Granville			
Nombre total de retraités	1 732	2 770	4 502
Retraités percevant un droit direct seul	1 665	1 964	3 629
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	66	71
Retraités percevant les deux à la fois	62	740	802
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	3,5%	3,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

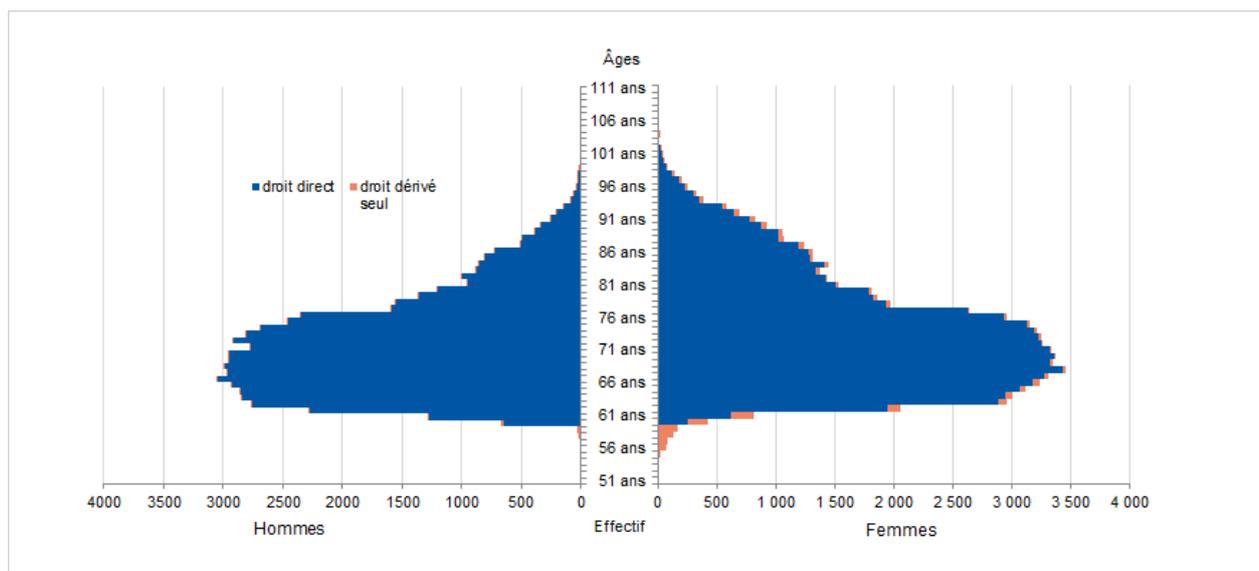
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

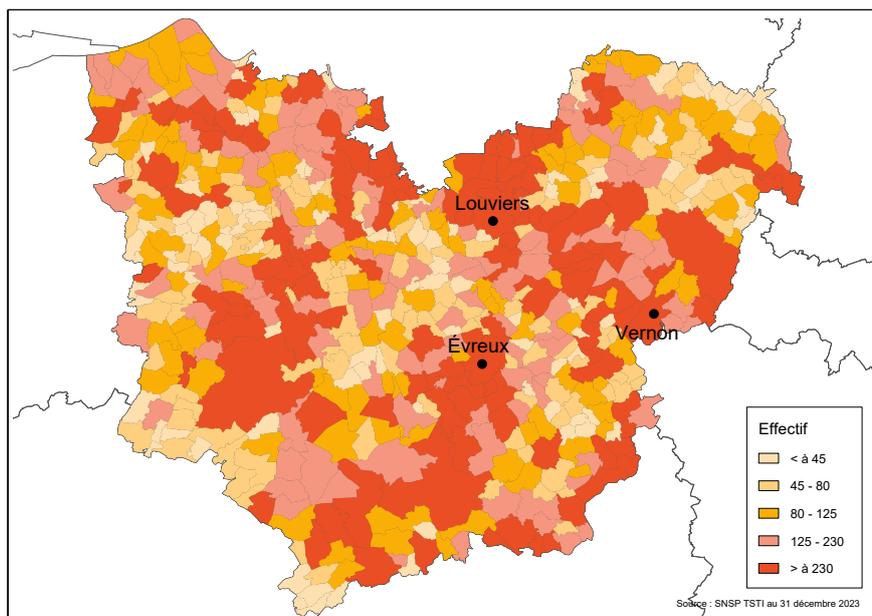
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 441	5 037	8 478
Droits directs (retraites personnelles)	3 205	3 418	6 623
Droits dérivés (retraites de réversion)	236	1 619	1 855
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	250	330	580
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 268	579	1 847
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	73,2 ans	73,0 ans	73,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 172	73 383	133 555
Retraités percevant un droit direct seul	58 093	52 234	110 327
Retraités percevant un droit dérivé seul	234	2 200	2 434
Retraités percevant les deux à la fois	1 845	18 949	20 794
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	2,8%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 216	10 555	32 771
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,4 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 089 €	837 €	951 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,5%	35,4%	24,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Évreux			
Nombre total de retraités	3 660	5 457	9 117
Retraités percevant un droit direct seul	3 533	3 776	7 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	193	211
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 488	1 597
Minimum vieillesse⁽¹⁾	9,8%	7,4%	8,3%
Vernon			
Nombre total de retraités	2 080	2 952	5 032
Retraités percevant un droit direct seul	2 026	1 975	4 001
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	108	113
Retraités percevant les deux à la fois	49	869	918
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,7%	4,5%	5,0%
Louviers			
Nombre total de retraités	1 553	2 230	3 783
Retraités percevant un droit direct seul	1 462	1 460	2 922
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	73	81
Retraités percevant les deux à la fois	83	697	780
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,0%	4,8%	4,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

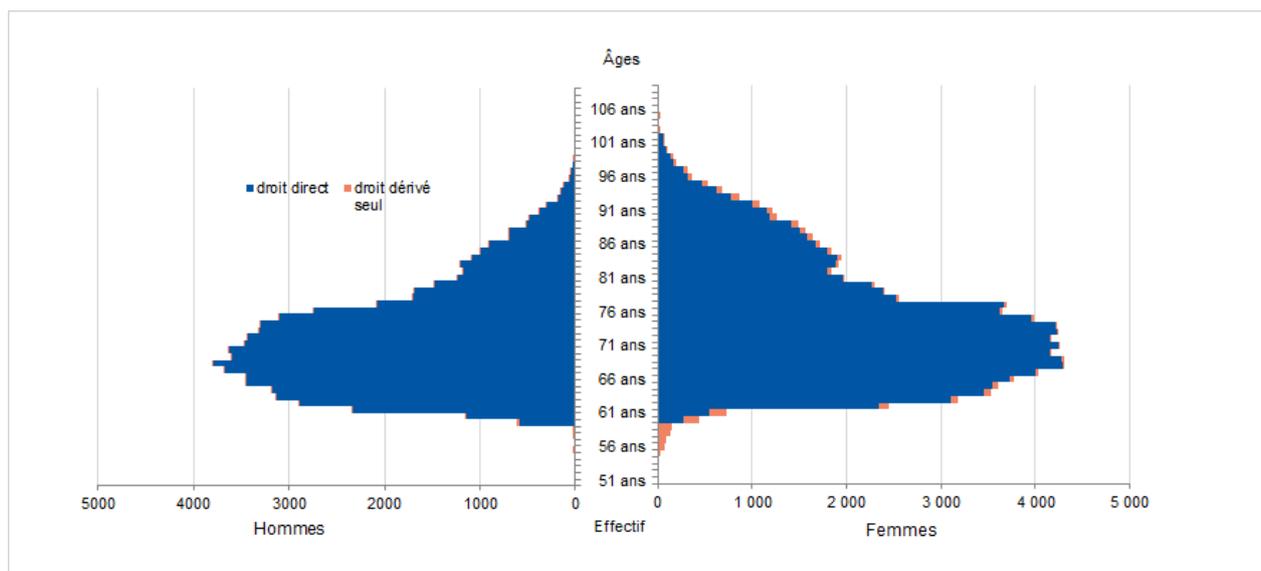
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

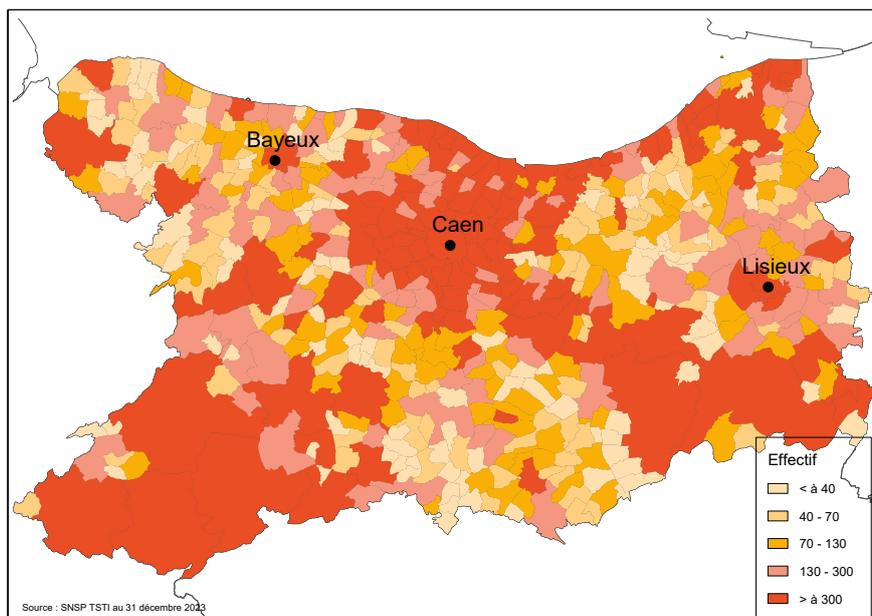
Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 860	5 875	9 735
Droits directs (retraites personnelles)	3 508	3 945	7 453
Droits dérivés (retraites de réversion)	352	1 930	2 282
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	251	429	680
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 145	490	1 635
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,5 ans	74,1 ans	74,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	71 713	93 366	165 079
Retraités percevant un droit direct seul	68 949	68 153	137 102
Retraités percevant un droit dérivé seul	349	2 588	2 937
Retraités percevant les deux à la fois	2 415	22 625	25 040
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,2%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 411	11 754	35 165
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	994 €	784 €	875 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,2%	40,6%	29,4%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	7 680	12 332	20 012
Retraités percevant un droit direct seul	7 415	8 850	16 265
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	376	398
Retraités percevant les deux à la fois	243	3 106	3 349
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,8%	6,7%	7,9%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 898	3 136	5 034
Retraités percevant un droit direct seul	1 799	2 022	3 821
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	96	102
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 018	1 111
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	6,3%	6,0%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 763	2 663	4 426
Retraités percevant un droit direct seul	1 693	1 842	3 535
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	74	83
Retraités percevant les deux à la fois	61	747	808
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	8,4%	9,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".